MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 18 (1921), p. 167-197

Jean Clédat

Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES SUR L'ISTHME DE SUEZ[1]

(SUITE)

PAR

M. JEAN CLÉDAT.

XII. — AYOUN MOUSA.

Les sources qui portent ce nom sont situées à 20 kilomètres environ au sud-est de Suez, sur la côte orientale du golfe, dans la péninsule sinaïtique. Elles sont distantes de la mer de 1600 mètres. « Ces sources, au nombre de huit, présentent, à la surface du désert, de petits tertres ou monticules de forme conique, dont le centre, creux de quelques pieds, en est la bouche ou le bassin. Quelques-unes ont leurs bords sablonneux et garnis naturellement de gazon; d'autres ont les leurs revêtus en maçonnerie. L'eau qui sourd des bouches de ces monticules s'écoule à la surface par des rigoles naturelles, se répand sur la plage, et y entretient une végétation d'arbustes et de palmiers dont l'aspect contraste agréablement avec le sol aride de la côte[2]. » L'eau de ces sources est claire, mais légèrement saumâtre. A cause de la malpropreté elle ne peut être consommée par les hommes. Cependant, à l'époque de l'Expédition française cette eau servait à l'alimentation des habitants de Suez. Des restes d'anciens travaux de captation des eaux, de réservoirs et de rigoles, d'époques différentes mais pouvant remonter aux Romains, montrent que les eaux d'Ayoun Mousa ont été utilisées antérieurement à cette date. Un petit poste fortifié, aujourd'hui en ruine, édifié tout près de là, protégeait à la fois les sources et la route du Sinaï.

Le nom *Ayoun Mousa* « les sources de Moïse », ou au singulier *Aïn Mousa*, n'apparaît que tardivement dans les documents, pas avant le VII^e^ siècle. Certains auteurs ont identifié Ayoun Mousa avec *Mara*, lieu que les Hébreux

[1] Voir les paragraphes I-XI de cette série aux tomes XVI (p. 201) et XVII (p. 103) du présent *Bulletin*.

[2] LEPÈRE, *Mémoire sur le canal des deux mers*, édit. 1815, p. 76.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rencontrèrent trois jours après le passage de la mer Rouge, à l'extrémité du désert d'Etham[1]. On sait que c'est à Mara que Moïse convertit les eaux amères en eau potable; d'où le nom d'*Ayoun Mousa* donné à ces sources en souvenir de ce fait mémorable. Mais l'identification d'Ayoun Mousa avec Mara est abandonnée depuis que des voyageurs, Burckhard le premier[2], ont reconnu Mara dans Aïn Haouarah, source à 20 kilomètres au sud d'Ayoun Mousa; d'autres voyageurs et commentateurs bibliques, n'ayant pas accepté cette nouvelle identification, ont proposé Aïn Naba ou Aïn Ghargad[3] entre Suez et Ayoun Mousa. Moi-même j'ai dit dans ces notes (au paragraphe V) ce qu'il faut penser de ces diverses théories. J'ai montré que Mara ne pouvait être cherché sur la côte occidentale de la péninsule sinaïtique. En rejetant cette hypothèse, j'émettais l'opinion que Mara était à l'orient du désert d'Etham, à l'est de la dépression de l'isthme de Suez, probablement à *En-Nakhl*, l'ancienne *Phoinikon*.

Puisque Ayoun Mousa n'est pas Mara, que faut-il penser de cette dénomination, qui rappelle le nom du grand libérateur d'Israël? Je pense que Ayoun Mousa, pluriel d'Aïn Mousa, est le résultat de la confusion du nom de Moïse, מוֹשֶׁה en hébreu, avec le mot sémitique מוֹצָה *Môṣâ'*, de la racine יָצָא qui veut dire « sortir, aller au dehors ». Dans Isaïe, XLI, 18, ce mot est employé dans l'expression מוֹצָה מַיִם *Môṣâ'-mayîm*, comme désignant un « lieu d'où sortent les eaux ».

On s'explique dès lors le changement de signification. Pour les voyageurs, et peut-être pour les Arabes d'Égypte, l'expression sémitique servant à désigner ces sources n'était plus comprise. Dans le langage courant, la différence entre la lettre צ, qui sert à écrire le mot *môṣâ'*, et le שׂ du nom de Moïse n'était pas très sensible, et presque nulle aux basses époques. Du reste, dans les textes, l'échange de ces deux lettres est fréquent. Les écrivains grecs ont toujours transcrit par un *s* le *sin* et le *tsadé* hébreu; c'est une preuve que le son des deux lettres était presque le même. De là la confusion remarquée entre les deux mots à semblable assonance.

Donc, les pèlerins et voyageurs qui allèrent au Sinaï, influencés par le but de leur voyage, entendant leurs guides arabes dire 'Aïn Môsâ', traduisirent par « Sources » ou « Fontaines de Moïse ». Évidemment cette mauvaise inter-

[1] *Exode*, XV, 23; *Nombres*, XXXIII, 8.

[2] Burckhard, *Travels in Syria*, 1822, p. 472.

[3] F. von Hummelauer, *Comm. in Exod*, 1897, p. 163.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

prétation du terme hébreu est le point de départ de l'identification de Ayoun Mousa avec Mara de l'*Exode*, et de la légende du changement de l'eau.

Je pense que cette correction peut s'appliquer également à *Aïn Mousa*, qui est dans la montagne du Moqattam, près du Caire.

XIII. — CHÎHÔR.

L'étude du nome *Khent-âbet* m'a permis d'identifier le nom de sa capitale *Zarou* avec le nom de *Chour*[1], mentionné à plusieurs reprises dans la Bible. *Chour* désigne : 1° une ville d'Égypte située à la frontière de la Palestine; 2° la partie du désert entre l'Égypte et la Palestine, et dont le nom est emprunté à celui de la ville. Plus tard, à *Chour* on substituera le nom de *Sin*, qui est le nom égyptien de la ville de Péluse. Les limites de ce désert ne sont pas absolument déterminées; cependant, sans grande chance d'erreur, on peut affirmer qu'il s'étendait de l'isthme de Suez au ouâdî el-Arîch. Après le passage de la mer Rouge (*Exode*, XV, 22) les Israélites pénètrent dans le désert de *Chour*, que les *Nombres*, XXXIII, 8, appellent désert d'*Etham*[2]. Ce fait et la substitution de Sin à Chour autorisent à croire que dans la direction nord-sud, ce désert touchait à la fois la mer Méditerranée et la mer Rouge. C'est à peu de chose près la terre du Djifâr avec le Gebel Tîh moderne.

Il est un autre nom employé par la Bible concurremment avec Chour en tant que limite territoriale de la Palestine du côté de l'Égypte. C'est le mot *Chîhôr*[3]. Les savants, influencés par l'interprétation donnée à ce mot par la *Vulgate*, voient dans le terme Chîhôr le nom d'un fleuve marquant la frontière orientale de l'Égypte. Selon eux, il signifierait « le fleuve » ou « torrent d'Égypte », aujourd'hui le ouâdî el-Arîch, que le texte hébreu rend par *naḥal Misraïm*. D'autres exégètes, au contraire, supposent que Chîhôr, qu'ils traduisent par « noir », désigne le Nil, à cause de ses eaux bourbeuses et de la

(1) J. Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, dans *Bull. Inst. franç. du Caire*, t. XVI, p. 214.

(2) Voir ce que j'ai dit sur ce nom dans *Bull. Inst. franç. du Caire*, t. XVI, p. 215.

(3) Ce travail était à l'imprimerie lorsque me sont parvenues les études si remarquables de Sir Alan H. Gardiner sur la région. Toutefois je fais quelques réserves sur certaines de ses identifications, notamment celle de Chîhôr, qu'il reconnaît dans la partie inférieure de la branche Pélusiaque qui touche à la mer Méditerranée. Mais pour soutenir cette hypothèse, Sir Gardiner, après M. J. de Rougé, est obligé de supposer une division postérieure du XIVe nome ou *Khent-âbet*. Mais cette division reste encore à prouver.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

terre noire qu'il dépose au moment de l'inondation, lorsque, comme le dit Virgile (*Géorgiques*, IV, 291), « *viridem Ægyptum nigra fecundat arena*[1] ». Examinons maintenant les deux passages où se trouve mentionné le mot *Chîhôr;* il est écrit de trois manières différentes : שִׁחֹר, שִׁחוֹר, שִׁיחוֹר.

1° Dans ce passage (Josué, XIII, 3), il s'agit du partage entre les tribus d'Israël de la Philistie et du pays de Gessouri. Le texte dit que ces deux territoires s'étendent « depuis *Chîhôr,* qui est en face de l'Égypte, jusqu'aux limites d'*Accaron,* vers le nord ».

2° David (I *Paralipomènes,* XXIII, 5) ramène l'arche d'alliance, prisonnière chez les Philistins, à Jérusalem. A cet effet, le roi rassemble les tribus d'Israël « depuis *Chîhôr Misraïm* (Chîhôr d'Égypte) jusqu'à *Emath* ». Les *Septante* ont rendu Chîhôr Misraïm par ἀπό ὁρίων Αἰγυπτίων « depuis la limite de l'Égypte ».

Si rien n'indique dans ces deux exemples que Chîhôr représente un fleuve ou un cours d'eau, rien ne justifie l'interprétation de la *Vulgate* donnée à ce mot. Les *Septante,* plus prudents et ne comprenant pas ce terme désuet, ont pensé très justement qu'il s'agissait d'un lieu à la frontière égyptienne, et puisqu'ils ne pouvaient traduire Chîhôr, ils expliquèrent le mot, sans insister, dans le sens large et vague qu'il paraissait avoir. Du reste, dans les textes historiques, Zarou = Chîhôr entraîne très souvent avec lui l'idée de la frontière. On trouve pour ce sens un exemple concluant dans le papyrus Anastasi III, pl. I, l. 10 :  « le pays de Kharou depuis Zarou jusqu'à Ioupa (Joppé) ».

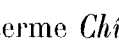
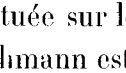
J'ai dit plus haut que Chîhôr paraît remplacer Chour. En effet, la *Genèse* (XX, 1) dit qu'Abraham étant parti de Sodome, dans la direction du midi, va s'installer entre Cadech et Chour. Au chapitre XXV, 18, de la *Genèse* nous voyons qu'Ismaël habita depuis Hévila jusqu'à Chour. Enfin I *Rois,* XV, 7, raconte que Saül fit la chasse aux Amalécites depuis Hévila jusqu'à Chour, qui est en face de l'Égypte. Le parallélisme de ces diverses citations est évident. En conséquence, j'estime que Chîhôr et Chour sont deux expressions différentes d'un même lieu.

[1] Pour ces explications je me suis servi de l'article *Chîhôr* du *Dictionnaire de la Bible* de l'abbé Vigouroux.

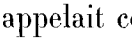
BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Toutefois il est juste de faire observer que le *naḥal Misraïm* marque d'une manière générale la frontière de l'Égypte. Mais de ce fait, on ne peut conclure que le ouâdî el-Arîch est l'unique ligne frontière indiquée dans le texte biblique. Je pense au contraire que les Hébreux ont employé diverses expressions pour désigner plusieurs états de cette frontière si mobile et fluctuante. Il en a été toujours ainsi à toutes les époques de l'histoire égyptienne. Chez les auteurs grecs et latins elle flotte entre Péluse et Rapha, en passant successivement par Gerron, Ostracine et Rhinocorura, à l'embouchure du ouâdî el-Arîch [1]. Pour les écrivains juifs elle est indiquée : 1° par Chour = Chîhôr, et par Sin = Péluse, villes sur la ligne de l'isthme de Suez; 2° par le *naḥal Misraïm*, qui est le ouâdî el-Arîch [2]. Les différents passages où ces points limites sont cités ne sont pas douteux.

Maintenant il reste à établir l'identité de Chîhôr, ensuite à déterminer sa position.

Le terme *Chîhôr* est écrit en égyptien  [3] *Chet-Ḥor*,  [4] *Ḥor-Chet* « la ville de l'étang ou du lac d'Horus »; on le trouve encore sous la forme  [5] *Sekhet-Ḥor* « le champ de la ville d'Horus ». La ville de Chîhôr était située sur le bord du lac  *Chet-Ḥor* [6], d'où lui vient le nom. M. C. Küthmann est, je crois, le premier savant qui ait rapproché le mot hébreu avec le terme égyptien [7], mais sans avoir essayé de l'identifier.

L'examen des documents où se trouve mentionné ce nom montrent que Chîhôr désigne : 1° un lac ou étang; 2° un territoire; 3° une ville.

On appelait communément le pays qui entourait la ville de Zarou,  « les terres marécageuses de la ville de Zarou » [8]. En effet, toutes les terres qui sont entre le lac Menzaleh et le seuil d'El-Guisr, occupées au centre par le lac Ballah, sont très basses et très humides; pendant l'hiver

[1] Selon Hérodote, II, 15, les Tarichées de Péluse; III, 5 : le lac Sirbonis; Strabon, XVII, 9 : Péluse; Pline, *Hist. nat.*, V, 14 : Ostracine; Ptolémée, édit. Didot, p. 682 : Gerron; Diodore, I, 60, et *Carte de Madeba :* Rhinocorura.

[2] Chour : *Genèse*, XX, 1; XXV, 18; I *Samuel*, XXVII, 8. — Chîhôr : Josué, XIII, 3; I *Paralipomènes*, XIII, 5. — Sin : *Nombres*, XIII, 22; XXXIV, 3. — Naḥal Misraïm : *Genèse*, XV, 18; *Nombres*, XXXIV, 5, etc.

[3] *Pap. Anastasi III*, pl. II, l. 9.

[4] Rochemonteix-Chassinat, *Edfou*, I, p. 384.

[5] Naville, *Bubastis*, pl. 43.

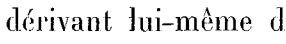
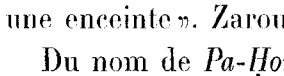
[6] J. de Rougé, *Inscriptions d'Edfou*, pl. 26; Dümichen, *Geogr. Inschr.*, pl. 62.

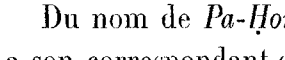
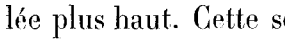
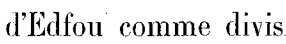
[7] Küthmann, *Die ostgrenze Ägyptens*, p. 41, note 2.

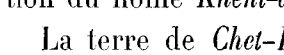
[8] Bénédite, *Le Temple de Philæ*, p. 117.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

elles sont impraticables. Du reste c'est l'état général de tout le Djifâr, dont le territoire de Zarou n'était qu'une dépendance.

M. Daressy a comparé le nom de Zarou au mot copte ⲑⲁⲗ ou ⲟⲅⲗ « le pays des tertres », à cause du sol qui est parsemé de buttes de sable. Ce rapprochement n'est pas admissible. D'abord Zarou est transcrit en copte par ⲥⲅⲗⲏ, ⲥⲁⲏ, grec Σελη, formes très correctes, reproduisant exactement le nom égyptien. Zarou, comme je l'ai déjà dit, signifie proprement « une enceinte, un lieu fortifié ». Il dérive du mot  *zar* « embrasser, enceindre », dérivant lui-même de  *zâr,* mot servant à désigner « un mur, une enceinte ». Zarou est en effet nommé par pléonasme .

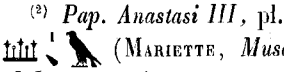
Du nom de *Pa-Ḥor* dérive  *Sekhet-Ḥor* « le champ d'Horus »[1], qui a son correspondant dans la désignation « terre marécageuse de Zarou » signalée plus haut. Cette seconde expression a elle-même comme doublon  « la terre de la ville d'Horus »[2]. Enfin *Chet-Ḥor* apparaît dans les inscriptions d'Edfou comme division territoriale[3]. C'était probablement une portion du nome *Khent-âbet.* 

La terre de *Chet-Ḥor* était traversée par la très vieille route qui allait d'Égypte en Syrie, que les Égyptiens appelaient  *Ḥor-Ḥarou* « les Chemins d'Horus »[4].

Le Chet-Ḥor porte aujourd'hui le nom de lac de Ballah, sur le bord duquel s'élevait l'antique forteresse de Zarou. Au XIIe siècle de notre ère il était encore appelé « lac de ﺯﺍﺭ Zâr[5] ». Cette dénomination, qui n'a pas encore été retrouvée dans les documents égyptiens, suppose la forme *Chet-Zarou,* qui serait le correspondant de Chet-Ḥor.

Les limites du territoire de Chet-Ḥor ou de Zarou sont difficiles à préciser. On peut cependant affirmer qu'il comprenait tout le pays entourant le lac Ballah. C'était, principalement vers le nord, une région basse, profondément humide, d'où la dénomination donnée par les Égyptiens de « terre marécageuse ».

(1) Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* nos 28036, p. 105; 28083, p. 180; 28088, p. 16.

(2) *Pap. Anastasi III,* pl. II. On a la variante  (Mariette, *Musée de Boulaq,* III, pl. I, pap. 21).

(3) J. de Rougé, *Inscriptions d'Edfou,* pl. 26.

(4) Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît,* p. 20. J'ai rassemblé quelques notes où la lecture *Ouatet-Ḥor,* admise par M. Gardiner, me semble préférable à la lecture *Ḥor-Ḥarou* de M. Maspero.

(5) Edrisi, *Géographie,* trad. Jaubert, p. 317.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Seule la route de Syrie, étroite bande de terre coupant de l'est à l'ouest le territoire, restait à sec pendant toute l'année. Elle offrait aux caravanes un passage solide et sûr, même pendant la saison des crues du Nil. La population était disséminée le long de cette voie; de nombreuses ruines de villages, bourgs et forteresses, l'indiquent. On est frappé à Qantarah de l'opposition de la région nord et sud. Qantarah moderne est un des points de séparation du pays de Djifâr et du désert de Tîh. L'un, aujourd'hui envahi par des lagunes, des marais, des steppes, était autrefois très riche et cultivé. L'autre, au contraire, est une région sèche, caillouteuse, semée d'innombrables petites dunes de sable, improductive : c'est le désert d'*Etham* « le pays de la soif ».

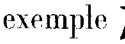
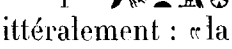
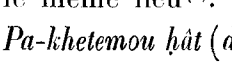
Parmi les productions de la région, il faut citer au premier rang la culture de la vigne; le vin de Zarou avait acquis une certaine renommée[1]. Les documents mentionnent encore le myrte (*âs* = ar. آس)[2]. On retirait du sel du lac[3], et les roseaux des marais servaient à fabriquer des bâtons ou des cannes d'une qualité spéciale[4]. Enfin avec la terre du « champ d'Horus » on confectionnait une certaine variété de vases nommés *nemset*[5].

XIV. — TACASARTA.

L'*Itinéraire d'Antonin* (édition Parthey, p. 73) mentionne sur la route de Péluse à Memphis, entre Daphnæ et Thou, la station de *Tacasarta*. La *Notitia dignitatum* (édition de Venise, 1602, p. 86 verso et 88 recto) écrit ce nom de lieu *Tacasiri* et *Tacaua*. Comme on va le voir par la suite, ces variantes offrent un certain intérêt pour l'explication et l'identification de cette localité. La situation de Tacasarta est encore inconnue. Certains auteurs, sans justification, ont pensé qu'elle correspondait au village moderne de *Salahieh*[6]. L'origine du nom n'est pas mieux connue. Pour ma part, je pense que Tacasarta est un mot formé de l'article égyptien *ta* et de *casarta*, mot qui me paraît d'origine sémitique. Il appartient à la même famille de noms et de

[1] Quibell, *Ramesseum*, pl. XII, 19.
[2] *Pap. Anastasi III*, pl. II.
[3] *Ibid.*, pl. II, l. 9.
[4] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, nos 28036, p. 105; 28083, p. 180.
[5] Lacau, *Sarcophages*, n° 28088, p. 16.
[6] Jacotin et Jomard, dans *Description de l'Égypte*, vol. XVIII, 3e partie, carte. Cette opinion a été acceptée par Parthey, *Itinéraire d'Antonin*, index.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

semblables formations, qui apparaissent dans la littérature égyptienne à partir de la XVIII[e] dynastie, du fait de la conquête de la Syrie et des relations commerciales qui s'étaient établies avec l'Asie. C'est ainsi que les anciens mots qui servaient à désigner les villes fortifiées et toutes les constructions militaires furent remplacés par des mots sémitiques. Les termes *demât, bekhen, ât, ḥât* s'appelèrent *Khetem, Mâgdol, Segôr.* On trouve ces divers mots, appliqués à des noms de lieux, soit isolés, soit en composition. On a par exemple  *Pa-khetemou* et  *Pa-khetemou de Zarou*, littéralement : « la forteresse de la forteresse ». Ces deux expressions désignent le même lieu[1]. Le Poème de Pentaour donne la leçon  *Pa-khetemou ḥât (de) Zarou*, où le terme sémitique est associé au terme égyptien. On se demande si dans ce cas, l'hiéroglyphe ne joue pas le rôle de déterminatif, remplaçant  qui détermine *khetemou* lorsque ce mot a le sens de forteresse.

Dans le papyrus Anastasi V, l. 24, je relève dans le même passage le nom de la forteresse de Ramsès II, que je crois un des noms de Zarou, sous la double forme  et . Ces deux exemples montrent avec évidence la parfaite concordance entre ces diverses expressions.

A cette liste on pourrait encore ajouter le nom de *Zarou*. Ce mot a le sens primitif de « embrasser, enceindre », puis par extension il a passé à celui de « forteresse », avec application spéciale à la célèbre forteresse de la frontière orientale, où s'assemblaient les armées des pharaons pour, de là, aller à la conquête de la Palestine et de la Syrie. Cette signification de Zarou donne à l'expression du Poème de Pentaour l'étrange association de trois termes différents ayant la même signification.

Tacasarta est la transcription de l'article égyptien *ta*, et du terme *casarta* correspondant au mot arabe قَصَرْتَ *qâṣarta*, qui signifie « garder, défendre, protéger ». Tacasarta serait donc un lieu de protection, de défense; un قصر *qaṣr* « château ou bourg fortifié ».

Maqrîzî raconte que Amrou, en quittant Faramâ (Péluse) pour se rendre à Fostât, campe avec ses troupes à *El-Qaouâṣir*. M. Casanova pense que ce nom

[1] Jean Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, dans *Bull. Inst. franç. du Caire*, t. XVI, p. 214.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

est le pluriel de *Qâṣirat*[1]. Cette dernière forme, que je crois la vraie, correspond exactement au terme *casarta*. D'après Ibn Khordadhbeh, cette ville se trouvait sur la route de Faramâ à Bilbeïs[2]. On le voit, ces textes s'accordant à placer cette localité sur la même voie, je conclus qu'on doit admettre que *Tacasarta* est identique à *El-Qaouâṣir*.

Les itinéraires arabes mentionnent encore la ville de *Qaserah*. Comme les précédentes, cette localité était située sur la route de Faramâ à Fostât. Évidemment il faut corriger cette leçon et lire *Qâṣirat*. Cette correction s'impose. Du reste, les deux formes ne diffèrent que par suite d'une faute, ou mieux d'un oubli répété par les copistes qui ont omis de ponctuer la lettre finale ة. Ce simple changement conduit logiquement à la correction que je propose.

J'ai dit plus haut que la situation de *Tacasarta* était inconnue. Tout prouve qu'elle était placée entre Daphnæ, dont la position est connue, et Thou, probablement l'ancienne Pitoum de la Bible, dont l'emplacement n'est pas fixé, mais que l'on doit chercher, je crois, parmi les ruines d'anciennes localités qui se trouvent à l'entrée du ouâdî Toumîlât. Ceci est prouvé par l'*Itinéraire d'Antonin*. En effet, le routier romain fixe à Thou la séparation des routes de Memphis à Péluse et de Memphis à Clysma, par le ouâdî Toumîlât. Le tell Abou Soliman paraît remplir les conditions requises, et convient assez bien à la position de Thou. Je n'ignore pas que je me heurte à une grave objection : c'est l'identification proposée par M. Naville, et accueillie avec faveur par de nombreux savants, de Pitoum avec Tell el-Maskhoutah. Ce site est situé dans le ouâdî Toumîlât, mais à l'orient. Je reviendrai plus tard, du reste, sur cet intéressant problème biblique.

Ayant, je crois, montré que Tacasarta romain est identique à Qâsirat arabe, j'estime maintenant que Tacasarta est l'équivalent de *Phacusa*. Cette identité résulte de ce fait que les itinéraires arabes remplacent Qâsirat par *Faqous*, mot qui descend de Phacusa, dérivant lui-même d'un mot égyptien inconnu jusqu'à ce jour. Tacasarta est le nom militaire de la ville, Phacusa serait le nom civil. Comme pour Zarou et d'autres localités, la ville portait encore un nom religieux. La première série des itinéraires donne la liste suivante : El-

[1] Casanova, *Maḳrîzî, Description historique et topographique de l'Égypte*, p. 116.

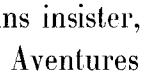
[2] Cités par M. Casanova, *ibid.*, p. 116, note 1.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Faramâ, Garir (var. Djirdjîr), El-Qaserah (= El-Qâsirat), Mesged el Qoda'ah, Bilbeïs[1]. La deuxième donne : El-Faramâ, Djirdjîr, Faqous, Bilbeïs[2]. La leçon *Qâbous* قابوس que donne Edrisi est fautive. C'est certainement le nom de Faqous qu'il faut restituer[3].

D'après cet exposé, je crois en définitive qu'il faut admettre la double équivalence : Phacusa = Faqous, Tacasarta = Qâsirat.

XV. — ANBOU-HEQ = ZAROU.

Dans le chapitre qui traite du *Passage de la mer Rouge* j'ai émis l'opinion, mais sans insister, de reconnaître dans l'expression  *ânbou-ḥeq* des Aventures de Sinouhît[4], une des nombreuses dénominations de la ville de Zarou. Il me semble que la question est assez intéressante pour faire l'objet d'une étude particulière. Elle intéresse, d'abord, la géographie de l'isthme; ensuite, le système défensif adopté par les Égyptiens sur la frontière orientale de l'Égypte.

A cause des nombreuses tribus bédouines, toujours prêtes à envahir les terres cultivées du Delta, ou contre les invasions des nations plus civilisées de Palestine, de Syrie et du bassin de l'Euphrate, les pharaons étaient obligés de veiller, avec beaucoup de vigilance, à la garde de cette frontière particulièrement menacée. Le moindre relâchement dans la surveillance pouvait entraîner de graves désordres, non seulement à la frontière, mais encore dans tout le pays d'Égypte. Telle fut la grande invasion des Pasteurs ou Hyksos, que la faiblesse des derniers monarques autochtones du Moyen Empire avait préparée.

Ânbou-ḥeq ou *Ânbou* tout court, « le mur royal » ou « le mur », était de tradition un long mur de défense barrant l'isthme du nord au sud. Selon Diodore (I, 57), c'était un mur construit par Sésostris sur le côté est de l'Égypte, contre les incursions des Syriens et des Arabes; il s'étendait de Péluse à Héliopolis[5]. Évidemment c'est encore le même « mur du prince » qu'il faut reconnaître

[1] Barbier de Meynard, *Le livre des Routes*, p. 201; Maqrizi, traduction Bouriant, p. 669; *Ibid.*, p. 528.

[2] Abd Allatif, *Description de l'Egypte*, trad. S. de Sacy, p. 397.

[3] Amédée Jaubert, *Géogr. d'Edrisi*, p. 329.

[4] Je me suis servi dans cette étude de l'édition de Maspero, *Les Mémoires de Sinouhît*, Le Caire, 1908.

[5] Diodore, I, 57.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans la curieuse légende rapportée par les historiens arabes[1], sous le nom de « mur de la vieille ». La tradition arabe rapporte qu'il faisait le tour du territoire égyptien, depuis El-Arîch à Assouan. Cette longue muraille, qui passait pour l'une des vingt merveilles de l'Égypte, aurait été construite par une reine d'Égypte nommée Daloukah fille de Zeba. Je propose, sous une forme corrompue, de reconnaître dans ce nom le prénom *Râmâka* ou *Mâkarâ* de la reine Hâtshepsitou de la XVIII^e^ dynastie. Cette reine se vantait d'avoir débarrassé l'Égypte des *Pasteurs*, « d'avoir restauré ce qui était en ruine, et achevé ce qui était commencé ». Mais, comme le fait remarquer très justement M. R. Weill, elle usurpe le mérite d'avoir expulsé les Asiatiques. C'est Ahmès I^er^, fondateur de la dynastie, qui a cet honneur. En arrivant au trône, Hâtshepsitou trouve une Égypte non seulement pacifiée, mais fortement constituée par ses prédécesseurs, notamment par son père Thoutmès I^er^. En effet, nous savons que ce prince avait « élargi les frontières de l'Égypte » et conduit ses armées victorieuses en Palestine et en Syrie. Mais cette femme extraordinaire, qui a laissé de nombreux témoins de sa grande activité, eut le mérite d'avoir su maintenir l'intégrité des territoires conquis par son père. Son règne dura au moins vingt ans et fut une longue période de paix pour l'Égypte. On ne connaît aucune entreprise guerrière pendant son règne. Au contraire, de nombreux documents l'attestent, on sait que pendant son règne d'actives relations commerciales et toutes pacifiques eurent lieu avec les pays voisins. La plus célèbre de ces missions, longuement décrite au temple de Deir el-Bahari, est celle au pays de l'Encens, en Arabie.

Si Hâtshepsitou ne reconstruisit pas le « Mur du prince », il est probable qu'elle aida à sa restauration. La frontière orientale était certainement la plus atteinte et la plus meurtrie des frontières de l'Égypte. Plus que les autres elle eut à souffrir des longues luttes entre Égyptiens et Asiatiques. Ceux-ci, avant d'abandonner définitivement le Delta, détruisirent ou rasèrent les châteaux forts et forteresses construits par leurs prédécesseurs, et qu'ils avaient conservés et entretenus pour leur propre sécurité. En effet, nous savons par Manéthon que le roi Salatis « mit des garnisons dans les places les meilleures. Il fortifia particulièrement la frontière de l'est, prévoyant que les Assyriens,

[1] Maqrizi, traduction Bouriant, p. 86, 106, 410, 578-579.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

devenus un jour plus puissants, auraient le désir d'envahir par là son royaume[1] ». Si nous poursuivons notre enquête, nous observons que la restauration de la ligne de fortifications de la frontière asiatique est un thème favori se renouvelant chaque fois aux périodes glorieuses, celles-ci succédant à une période de trouble. Un ostracon de la XII^e^ dynastie raconte que le roi Ameni (Amenemhat) « posera sur son front la double couronne, vaincra les ennemis qui ont jusque-là ravagé, désolé le pays, Asiatiques (*Amou*), Libyens et rebelles, et rebâtira le mur des princes »[2].

Avec le conte de Sinouhît, cet ostracon est le plus ancien document mentionnant « le mur du prince ». Mais comme ce document parle de *reconstruire* le mur, il résulte de ce fait que la fondation est antérieure à la XII^e^ dynastie. La XI^e^ dynastie est une époque de restauration de la monarchie égyptienne; elle succède à une période très obscure qui termine l'Ancien Empire. Mais cette période n'est marquée par aucune invasion, aucune conquête, aucune révolution; elle est toute pacifique. On peut en conclure que les princes de cette époque ne songèrent pas à défendre par de nouvelles constructions militaires le pays contre les invasions étrangères. Ils ne procédèrent qu'à la réfection de ces établissements. Donc, on peut considérer « le mur du prince » comme l'œuvre des rois de l'Ancien Empire, peut-être même de l'époque thinite. Car on sait par des monuments contemporains que les rois de la I^re^ dynastie égyptienne occupaient militairement les mines de cuivre du Sinaï, et qu'ils entreprirent de nombreuses expéditions militaires contre les incursions des Bédouins, Monatiou et autres, habitant le désert sinaïtique.

Il reste maintenant à définir la signification exacte du terme *ànbou-ḥeq*. Nous avons vu que, pour les anciens, *ànbou-ḥeq* désignait une longue muraille barrant l'isthme, dont le thème prend naissance avec la domination grecque et va se développant jusqu'à l'époque arabe. A ce moment, et sans savoir comment, le terme *ànbou-ḥeq* « le mur du prince » se transforme en *ḥâ'iṭ el-ʿagouz* « le mur de la vieille ». Cette muraille, dit Maqrizi, « servait jadis de rempart au pays d'Égypte qu'elle entourait tout entier; elle était munie de postes et de garnisons, et en arrière était creusé un canal rempli

[1] T. Reinach, *Textes relatifs au judaïsme*, p. 23.

[2] Meyer (*Histoire de l'Antiquité*, vol. II, p. 295 [trad. Moret]) donne ce texte d'après Ranke, *apud* Gressmann, *Altorient. Texte und Bilder*, I, p. 204 et seq.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'eau et sur lequel étaient jetés des ponts ». On trouverait, toujours suivant la tradition arabe, des restes de ce mur dans le Saïd et près d'Assouan, sur la rive droite du Nil. En effet, il existe encore sur quelques points de l'Égypte, à l'extrémité des terres cultivées, des vestiges d'anciennes murailles, à l'embouchure des ouâdîs de la montagne orientale. Jusqu'à ce jour aucune trace de mur n'a été relevée du côté ouest du Nil, sauf au Fayoum.

La plus remarquable de cette construction se trouve entre Assouan et Philæ. Elle a une longueur d'environ 8 kilomètres et suit la direction générale de la route d'Assouan à Philæ; cette route passe par une étroite vallée sensiblement parallèle au Nil. Jomard, en décrivant la muraille, dit qu'elle était protégée par deux larges fossés extérieurs et intérieurs; puis il ajoute : « Quand on est au couchant de Syène ou sur la route de l'île de Philæ, on aperçoit avec étonnement cette longue enceinte toute flanquée de bastions et de tours carrées, et, ce qui est plus curieux, toute composée de pierres de couleur rose, noire ou rougeâtre, diversement arrangées, et présentant dans leurs nuances toutes les variétés du beau granit oriental [1] ». La description que donne Jomard de ce mur, d'habitude si précis et si exact, est un peu fantaisiste. Le mur est entièrement construit en briques crues, de très grandes dimensions, selon le procédé employé par les architectes égyptiens, procédé que l'on observe dans les murs d'enceinte des vieilles forteresses. Il consiste en un certain nombre de panneaux de dimensions à peu près égales et accolés les uns aux autres, sans soudure. Un panneau aux lits de briques rigoureusement horizontaux, alterne avec un panneau aux assises légèrement concaves, l'extrados s'appuyant vers le sol. Ensuite, la muraille est complètement égale dans tout son parcours; elle ne porte aucun reste, ni attache de constructions pouvant s'appliquer à des tours, bastions, etc. Enfin il n'y a aucune trace, s'ils ont existé, ce dont je doute, et l'on verra pourquoi, des fossés que Jomard dit avoir vus. Le savant de la Commission d'Égypte pense que la construction date de l'époque arabe [2]. Isambert suppose que c'est le *Mégatichos* de Juba, cité par Pline [3]; de Morgan, pour des raisons archéologiques, auxquelles je me rallie, fait remonter le mur à la V^e^ ou

[1] E. Jomard, *Description de Syène et des Cataractes*, p. 5, dans *Mémoires de la Commission d'Égypte*, édit. 1815.

[2] Jomard, *ibid.*, p. 5.

[3] F. Isambert, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient*, 2^e^ partie, p. 599.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

VI^e dynastie [1]. Mais tous les savants admettent qu'il a été construit pour protéger Assouan contre les incursions des Bédouins du désert, opinion qui me paraît discutable et à laquelle je reviendrai.

On signale encore une autre muraille, barrant l'entrée d'un ouâdî, en face d'*Ed-Deir,* petit village situé près de l'ancienne Antinoé [2].

En allant vers le nord, au-dessus du village de *Tehneh,* l'ancienne Akoris, est le *Gisr el-'Agouz* « le mur ou seuil de la Vieille », élevé à l'entrée du ouâdî qui porte le même nom [3].

La dernière muraille connue, sur la rive orientale du Nil, a été découverte par le D^r Schweinfurth à 11 kilomètres au sud-est des bains d'Hélouan, dans le ouâdî *el-Gerraoui.* On suppose que ce sont les restes d'un ancien barrage destiné à retenir l'eau nécessaire aux carriers. Ce mur, construit en pierres, mesure 80 mètres de longueur, 10 mètres de hauteur et 45 mètres d'épaisseur. Il paraît avoir été construit pendant l'Ancien Empire [4].

Au *Fayoum* on signale : 1° près de Tamîeh, au nord-est du lac Karoun, une digue en travers d'un canal qui va du Bahr-Youssef au lac de Karoun; 2° la grande digue de Kocheïcheh à 2 kilomètres de Meïdoum; 3° une digue dans le ouâdî Nezlet à l'ouest de Médinet. Ces trois digues, de construction ancienne, servaient, selon l'opinion généralement admise, à retenir les eaux pour permettre l'arrosage des terres. Leur disposition ne laisse aucun doute à cet égard. Néanmoins, Wilkinson a pensé que la digue de Tamîeh est un reste du fameux « mur de la Vieille » [5].

Considérant maintenant la position de ces divers barrages, on peut affirmer qu'ils n'avaient aucun but militaire; j'estime au contraire qu'ils avaient été construits dans un but d'utilité publique : soit pour retenir les eaux de pluies qui descendaient de la montagne et s'écoulaient en torrents dans la plaine par les ravins, soit, comme au Fayoum, pour servir à l'irrigation de la province.

[1] J. de Morgan, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique,* t. I, p. 2.

[2] G. Wilkinson, *A Handbook for travellers in Egypt,* 1858, p. 275.

[3] Wilkinson, *ibid.,* p. 275; Isambert, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient,* p. 468; Bénédite, *Égypte,* p. 395.

[4] Bénédite, *Le Caire et ses environs,* 1909, p. 132; cf. le guide *Egypte,* II, p. 320.

[5] Linant de Bellefonds, *Travaux exécutés en Égypte,* p. 54, 76, 83, 87 et 345. Voir également les Guides précités. Je dois faire remarquer que Wilkinson, dans sa notice au Fayoum, accepte l'opinion générale; c'est à propos du *Gisr el-'Agouz* qu'il voit dans ces vestiges des restes du « mur de la Vieille ».

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Maintenant si l'on regarde du côté de l'isthme de Suez, point de départ de la légende, on est étonné de ne voir ou de ne trouver aucun reste de cette célèbre muraille, en lui supposant toujours un but militaire.

Sauf au Fayoum, dans un but précis, déterminé par les besoins de la culture, ces barrages sont toujours bâtis dans les régions particulièrement étroites et encaissées de la vallée du Nil. Ils servaient à maintenir et à régler les eaux. Celles-ci, s'échappant en torrents des ravins, auraient, si elles n'avaient été brisées par la seule force du courant, bouleversé et entraîné avec elles toutes les terres arables, détruit les cultures et emporté les villages. Cette menace se faisait sentir surtout du côté du levant, et c'est pour prévenir de tels désastres que les Pharaons créèrent ces barrières à l'entrée de certains ouâdîs particulièrement dangereux. Au contraire, la plaine au couchant est très étendue; elle mesure en moyenne 12 kilomètres. En outre, de ce côté la plaine est séparée de la montagne par un cordon sablonneux, dont la largeur atteint quelquefois un ou deux kilomètres. La montagne, sauf en quelques endroits, est enveloppée d'une couche de sable apporté par les vents de l'ouest. Les eaux, en descendant, étaient arrêtées ou absorbées en cours de route par le sable et la zone désertique; pour cette cause elles atteignaient rarement les terres cultivées. Donc, n'étant pas à craindre, il était par conséquent inutile de se préserver contre les inondations torrentielles. De là l'absence de digues et barrages du côté du couchant.

Les considérations que je viens d'exposer ne peuvent s'appliquer à l'isthme de Suez, pays plat et ouvert de tous les côtés, sauf dans la partie méridionale, où les eaux de pluies descendues des montagnes du Geneffeh et de l'Attaqâ, peuvent atteindre, après d'abondantes pluies, la dépression de l'isthme. Mais en considérant les effets opérés à la surface du sol, je pense que l'action de cette eau abondante était plutôt bienfaisante; elle servait pour une large part à entretenir la végétation du sol arable. On signale au pied de l'Attaqâ, en face de Suez, un ouvrage de captation des eaux de la montagne. Il a été construit à une date indéterminée, probablement romaine. Les ravins étaient barrés de murs en terres pilées ou en pierres sèches. Ces barrages faisaient converger les eaux vers des citernes. Toute cette eau, ainsi rassemblée, servait à la consommation des habitants de Suez et aux besoins de la navigation. On voit encore que ce travail ne peut être confondu

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avec un ouvrage militaire [1]. Nulle part ailleurs, et dans toute la région de l'isthme, on ne signale de trace de mur ou de digue quelconque pouvant appuyer la légende « du mur du Prince » ou de « la Vieille ». Cette disparition totale d'une œuvre paraissant construite pour une très longue durée de temps n'est pas sans surprendre un peu. Moi-même dans mes nombreuses explorations du territoire j'ai souvent pensé à cette tradition; nulle part je n'ai relevé de ruines permettant d'y reconnaître un reste de ce mur, et les indigènes que j'ai interrogés ignorent la tradition.

Maintenant si l'on interroge les documents, on remarque que l'on se trouve en face de deux traditions qui correspondent à deux états de la frontière, à deux époques différentes. L'une, la grecque, rapportée par Diodore, donne la position de la frontière militaire, datant de l'Ancien Empire; la deuxième, l'arabe, donne la situation de la frontière à la fin de la domination romaine. A ce moment elle s'étendait de Rhinocorura (El-Arîch) à Clysma. C'est la limite indiquée par la carte de Madeba : ΟΡΟΙ ΑΙΓΥΠΤΟΥ Κ/ ΠΑΛΑΙCΤΙΝΗC.

Le contraste de ces deux documents prouve simplement qu'il ne faut pas prendre le mot *ânbou*, traduit par le grec *τεῖχος* et l'arabe حَائِط *ḥâ'iṭ*, au sens littéral de « mur, muraille, enceinte ». De cette fausse interprétation dérive la légende du « mur du Prince ». M. Maspero a été le premier à reconnaître dans l'expression *ânbou-ḥeq*, non pas « un mur continu allant d'un point du fleuve à un point de la montagne », mais une suite de « postes fortifiés placés au débouché des défilés qui conduisaient au désert » [2]. L'explication donnée par M. Maspero manque de précision; elle laisse un peu trop de vague dans la disposition de cette ligne de forts; enfin, elle ne fait pas suffisamment connaître la situation exacte et véritable, au point de vue défensif et militaire, de cette partie du territoire égyptien.

L'étude de cette ligne défensive ou frontière militaire, très mobile, présente de réelles difficultés. Généralement elle subit les fluctuations de la frontière politique. La vraie frontière est celle de l'isthme de Suez, de Péluse à Clysma. Transporté en deçà ou au delà, suivant les événements heureux ou

[1] Le Père, *Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée*, édit. 1815, p. 27, 78-79; Linant de Bellefonds, *Mémoire sur les principaux travaux exécutés en Égypte*, p. 95-96, 131-132.

[2] *Les Mémoires de Sinouhît*, p. xxxix.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

malheureux, la base de résistance des armées est toujours l'isthme; c'est sur ce point que le plus gros effort des troupes a lieu. Une fois l'obstacle franchi, l'Égypte était presque livrée à l'ennemi. De l'autre côté, les soldats ne trouvaient, une fois passé cette barrière, et jusqu'à Gaza, aucun obstacle sérieux à leur avancement. Les événements de 1915 l'ont montré une fois de plus.

Dès le Nouvel Empire la frontière orientale acquiert une importance particulière. C'est vraiment à ce moment que commencent à s'établir des relations régulières entre l'Égypte et les divers États de Syrie. Les Pharaons se préoccupent davantage du développement du commerce, favorisé par des campagnes heureuses dans ces régions et dans d'autres contrées voisines de l'Égypte. De ces rapports devenus de jour en jour plus actifs, naquit la nécessité de mieux protéger les frontières de l'Égypte. A cet effet, on élève, on restaure de nombreuses forteresses, d'autres sont agrandies; d'importantes troupes auxiliaires sont postées autour des camps. Ces soldats faisaient le service de la garde suivant un usage très ancien : « Un certain nombre de Bédouins (*Satiou*), dit une inscription du temps du roi Horemheb, n'arrivant plus à vivre, sont venus sur [le territoire royal], conformément à l'usage des pères de vos pères, depuis la première fois..... le Pharaon les remet entre vos mains, pour garder les frontières [1] ». Cette vieille coutume était encore en usage sous le khédive Méhémet-Ali [2]. Cependant Psamétiq Ier aima mieux, pour ce service, utiliser les Grecs, en qui il avait plus de confiance [3].

La frontière orientale était gardée par quatre grandes forteresses, des fortins dans les intervalles, quelques avant-postes, peut-être aussi par des tours à signaux, comme le laissent croire plusieurs documents. Mais nulle part il n'y avait de remparts ou de retranchements continus.

La première forteresse, au nord, n'était pas Péluse, comme on le suppose généralement, mais *Ḥenensou* (Héracléopolis parva des Grecs, Ḥenès des Coptes, Tennîs des Arabes). Péluse, dont le nom est la traduction grecque de l'égyptien *Soun* ou *Sin,* était une vieille bourgade sans importance politique,

[1] *Zeitschrift für äg.*, vol. 37, p. 125-127.
[2] Clot-bey, *Aperçu général sur l'Égypte*, II, p. 122.
[3] Hérodote, liv. II, 30.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

connue seulement par ses vignobles; par ailleurs elle est tout à fait inconnue. Elle remplace Ḥenensou et Zarou à l'arrivée des Grecs. Avant Péluse, Ḥenensou, située à l'embouchure de la branche Tanitique, était à la fois un grand port de la Méditerranée et une grande citadelle. C'était aussi une puissante cité au temps des Pharaons. Elle regagna de son importance sous les Arabes C'est surtout cette époque que nous connaissons; nous ne savons rien ou presque rien de la période antérieure aux Grecs. Les documents égyptiens se rapportant à cette localité sont presque tous religieux. Les ruines de la ville forment aujourd'hui une petite île, l'île de Tennîs, dans le lac Menzaleh, à quelques kilomètres au sud de Port-Saïd. Depuis le percement du canal de Suez, cette antique cité, en partie noyée dans les eaux salées du lac, a été exploitée comme carrière. A moins d'une surprise, on ne peut, pour cette cause, espérer trouver dans ce site des documents importants.

La deuxième forteresse est Zarou, qui fait l'objet de cette étude. Son enceinte paraît avoir été remaniée à l'époque romaine, et son plan actuel n'indique pas une très haute antiquité.

La troisième forteresse était située au débouché du ouâdî Toumîlât, au lieu nommé Tell el-Maskhoutah; elle est située à 18 kilomètres à l'ouest d'Ismaïliah. Le nom ancien de ces ruines n'est pas fixé avec certitude. On a proposé successivement Ramsès, Pithom et Tekou (Succoth de la Bible). Cette dernière hypothèse semble la plus vraisemblable. L'histoire de Tekou est encore mal connue; mais si réellement elle répond aux ruines de Tell el-Maskhoutah, c'était, à en juger par l'importance de son enceinte et l'étendue des ruines, une très grande citadelle, certainement la plus forte de l'isthme. Les fouilles que j'ai pratiquées sur les lieux ont donné quelques objets de l'Ancien Empire; ce fait suppose une très haute antiquité pour la citadelle. L'enceinte a la forme d'un quadrilatère de 320 mètres de longueur et 200 mètres de largeur. Le mur, restauré à diverses reprises, a une épaisseur de 12 mètres en moyenne. Un gros mur transversal, avec des chambres creusées à l'intérieur, du côté oriental seulement, divise l'enceinte en deux parties. La porte d'entrée n'a pas encore été retrouvée. Je suppose qu'elle s'ouvrait sur la face sud-ouest, un peu en avant de la façade du temple, que l'on voit à l'angle nord-ouest de l'enceinte. Cette partie des ruines étant couverte de jardins et de constructions modernes, il est absolument impossible, pour le

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

moment, de s'assurer du fait. Le temple forme un rectangle parfait avec les murs de clôtures en briques crues. La porte de cet édifice présentait l'aspect d'un pylône; reconstruite en briques cuites à l'époque romaine, elle portait un revêtement en pierres dont il restait quelques débris à la base[1]. A gauche, attenants au mur du temple, sont les magasins de céréales. Devant la façade une tour carrée masquait sans doute la porte d'entrée de la citadelle. Tekou (?) défendait l'entrée de l'Égypte par le ouâdî Toumîlât (voir la planche). Étant donné sa position en arrière de la ligne de l'isthme, la place était protégée par plusieurs fortins, dont l'un, construit au sud du lac Timsah, acquit une certaine importance sous la domination romaine. Ce fort s'appelait *Thaubastum* et se trouvait sur la route stratégique de Péluse à Clysma. Mais pour les mêmes raisons, signalées pour Tennîs, les fouilles de Thaubastum seront toujours limitées et bien des points demeureront obscurs.

La quatrième et dernière forteresse était nommée par les Grecs *Clysma*. Nous ignorons son nom égyptien. Les Arabes l'appelaient Qolzoum. Ce nom, qui s'est conservé jusqu'à nos jours sous la forme Gismel, s'applique : 1° aux petites ruines de Suez, l'emplacement de l'ancien port; 2° à un puits, que l'on désigne également sous le nom de Bîr Suez; il est situé à 5 kilomètres à l'ouest de cette ville, sur la route du Caire. A Bîr Suez, ou Bîr Gismel (les Arabes préfèrent cette dénomination), il y a deux puits; le plus important possède un revêtement de pierres et paraît très ancien. Ils sont tous les deux enfermés dans une forteresse arabe bâtie en moellons (fig. 1). Cette construction s'élève sur des murs plus anciens. Autour de la citadelle, des vestiges d'habitations couvrant un espace assez large, mais d'aucun intérêt. J'ai ramassé à la surface du sol quelques monnaies romaines très oxydées, mais parfaitement reconnaissables. Le terrain sur lequel repose cette localité est bas et marécageux.

Le géographe Edrisi[2] raconte que le nom de Qolzoum s'appliquait autrefois à deux villes. Le fait est intéressant à noter. Il montre une fois de plus

[1] Le mur de la façade avait autrefois un revêtement de pierres ornées de bas-reliefs très finement sculptés d'époque saïte. Quelques-uns de ces fragments sont conservés à Ismaïliah. Ces revêtements ont servi à faire de la chaux. Autour du temple j'ai découvert trois fours à chaux, dont l'un n'était pas vidé. Auprès de ces fours il y avait encore de grands amas de pierres brisées.

[2] *Géogr. d'Edrisi*, trad. A. Jaubert, p. 331.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la fidélité de la tradition arabe avec laquelle elle a conservé les dénominations géographiques. D'après cette tradition on peut admettre une ville terrestre, κλύσμα φρούριον de Ptolémée, κλύσμα κάστρον d'Hiéroclès; et le port, la

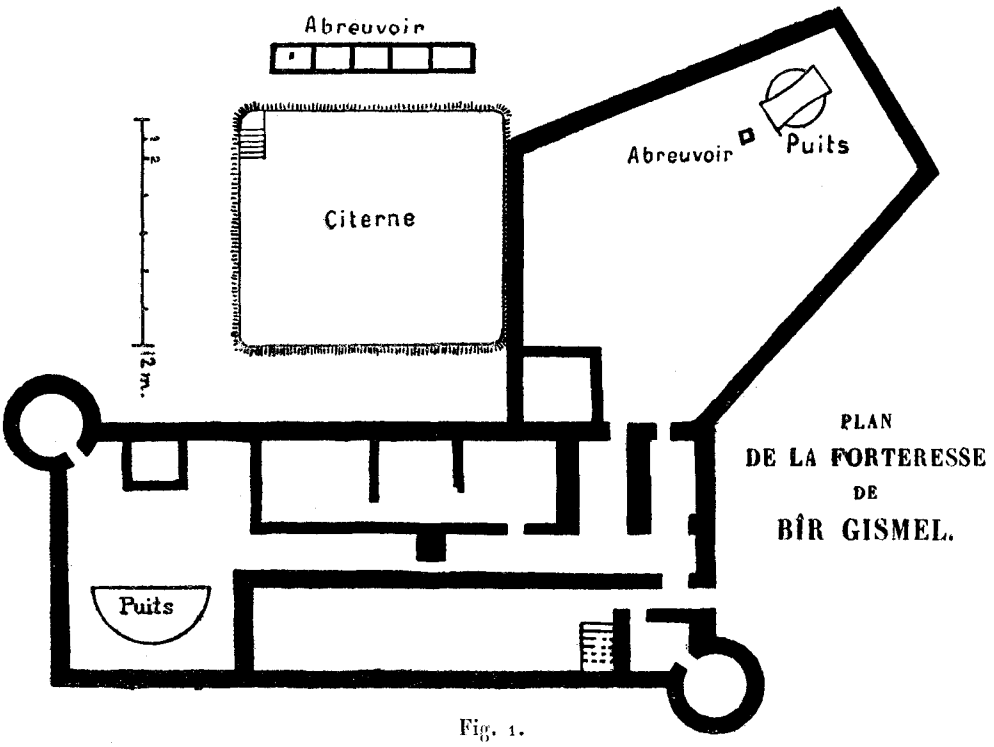


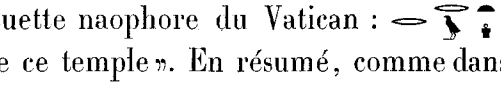
Fig. 1.

ville maritime, la *Maioumas de Clysma*. Cette localité se trouvait dans les mêmes conditions et rentrait dans la catégorie des villes de la côte de Philistie : Gaza, Asdod, Ascalon, etc., Ostracine en Égypte, que j'ai récemment découvert[1]. Toutes ces villes offraient la particularité d'être situées dans l'intérieur des terres et d'avoir une marine.

Ce sont ces forteresses entourées d'un mur de fortification, véritables camps retranchés, qui formaient les *ânbou-ḥeq*. Cette expression a exactement le sens du grec τεῖχος, qui renferme l'idée non d'un mur, mais d'un rempart. En effet, nous trouvons dans le papyrus Anastasi II, pl. I, l. 2-5, que Ramsès II

[1] J. Clédat, *Fouilles à Khirbet el-Flousiyeh*, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. XVI, 1916, p. 6-32.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

répare les *ànbou* « enceintes » et les postes fortifiés qui barraient l'isthme aux entreprises des étrangers contre son territoire. C'est encore ce sens qu'il a dans l'inscription de la statuette naophore du Vatican :  « hors de l'enceinte de ce temple ». En résumé, comme dans les camps grecs ou romains, le *ànbou* était un camp retranché, une ville militaire, où toutes les ressources étaient réunies, pour nourrir et entretenir de nombreuses troupes. Le meilleur exemple, jusqu'à ce jour, que nous possédions d'un camp retranché égyptien est celui de Tell el-Maskhoutah. Nous connaissons, il est vrai, beaucoup d'autres camps en Égypte et en Nubie, mais avec moins de détails sur leur composition intérieure.

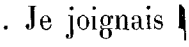
Au nord de Suez j'ai découvert les ruines d'un petit fortin du temps de Ramsès II. J'en ai donné la description au paragraphe IV de ces notes. Il appartenait à la ligne fortifiée de l'isthme. Il y eut certainement dans l'isthme d'autres postes analogues à celui-là, mais ils n'ont pas été encore déterminés d'une façon certaine. C'était une tour massive carrée, à un étage, crénelée au sommet. On pénétrait à l'intérieur par une porte étroite tournée à l'orient. Une ou plusieurs fenêtres carrées éclairaient les chambres supérieures. Au rez-de-chaussée étaient les magasins à vivre, et au fond du château, la salle du culte.

Dans certains cas l'expression *ànbou-ḥeq* désigne aussi une forteresse, que j'identifie avec Zarou. *Ànbou-ḥeq* avait alors le sens de « enceinte royale ». Nous ne pouvons pas, pour le moment, déterminer l'époque où s'est introduite cette épithète dans la géographie. Cependant nous pouvons certifier que *ànbou* est déjà employé pour désigner Zarou, à la XII^{e} dynastie. Mais nous verrons qu'une tradition fait remonter la construction de cette citadelle à l'Ancien Empire.

L'ostracon d'Ameni, tel que l'a traduit Meyer, représente bien plus une restauration des forts de l'isthme que le nom d'un lieu. Toutefois cette remarque dépend de l'ensemble du document, dont le texte m'est inconnu et qu'il serait utile de vérifier. Mais si l'interprétation de ce document est douteuse, le conte de Sinouhît, de la même époque, ne laisse, je crois, subsister aucun doute sur ce point. Et c'est bien, comme je tâcherai de le montrer, d'une localité dont il s'agit, appelée *Ànbou-ḥeq*. Il n'est pas indifférent de voir le terme *Ànbou-ḥeq*, qui signifiait primitivement un réseau de constructions

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

militaires, se restreindre, pour ne désigner plus tard qu'une seule et unique de ces constructions.

Sinouhît, après avoir traversé le Nil à la hauteur de Memphis, arrive en face des carrières d'*Àkou* dans la *montagne Rouge,* qui est le Djebel Ahmar moderne. Dès ce moment, et cela concorde parfaitement avec la marche du récit, Sinouhît emprunte la vieille route des caravanes allant en Syrie, que la Bible (*Exode,* XIII, 17) appelle « route des Philistins », et les Égyptiens « Chemins d'Horus ». Cette voie passait, en sortant d'Héliopolis, par Bilbeïs et Faqous; à ce point elle tournait sensiblement vers l'est, traversait Zarou sur un pont, d'où le nom de Qantarah, puis coupait la plaine de Djifâr, au sud du lac de Baudouin. C'est en ce lieu que Sinouhît, succombant à la fatigue, à la faim, à la soif, est secouru et recueilli par des Bédouins de passage. Voici du reste comment s'exprime notre héros après avoir quitté la montagne Rouge : « Je faisais la route à pied en allant vers le nord (litt. : en descendant le fleuve). Je joignais  *ànbou-ḥeq* « les murs du prince » construits pour repousser les Satiou, pour écraser les *Nemâou-Châou.* Je me courbais sous les arbres de peur d'être vu par les sentinelles du  *ḥât* « château ». Je marchais pendant la nuit. A l'aube j'arrivais à  *Peten.* Je me dirigeais vers le  « lac de *Qem-our* ». Je tombais de soif, etc.[1] »

On remarquera, dans ce récit comme dans tout le voyage, que Sinouhît omet de citer les villes ou localités qu'il rencontrait sur son chemin. On ne doit pas oublier que Sinouhît abandonne l'Égypte en fuyard; à cause de cela il était obligé, par mesure de prudence, de se cacher, de traverser ou tourner précipitamment, sans s'arrêter, les localités où il pouvait être reconnu. Il n'en était pas de même à *Ànbou-ḥeq,* c'est-à-dire à la frontière, qu'il était obligé de franchir. Là, il y avait une garde vigilante; les sentinelles veillaient le long de la route et dans les alentours, aux passages des voyageurs et des caravanes. Aussi n'est-ce qu'à la faveur de la nuit, en se traînant à travers les taillis, que Sinouhît, péniblement, arrive à passer cette barrière, pour succomber de fatigues quelque temps plus tard. C'est cet intéressant épisode, parmi beaucoup d'autres, que raconte Sinouhît. Il faut remarquer que l'auteur ne fait pas, à proprement parler, le récit de son voyage. Il

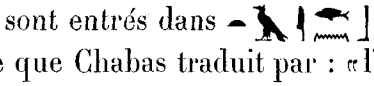
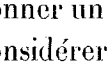
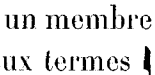
[1] G. Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit,* p. 4-5.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

raconte seulement, suivant l'ordre de marche, les principaux épisodes de ses tribulations. C'est pour cela que nulle part on ne rencontre, décrit ou seulement mentionné, un seul lieu, sauf le cas où Sinouhît narre un des multiples incidents de son épopée, pendant ses longues marches à travers les déserts, ou bien, pendant son séjour parmi les tribus bédouines de l'Arabie Pétrée.

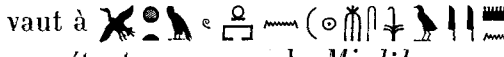
Après avoir esquissé la ligne générale de la fuite de Sinouhît, depuis son passage du Nil jusqu'au désert d'Arabie, il me reste à justifier la situation d'*Ȧnbou-ḥeq*.

Il faut tout d'abord établir la preuve que *Ȧnbou-ḥeq*, ou *Ȧnbou* tout court, signifie, dans le cas que j'étudie, une localité et non pas une muraille ou même l'ensemble des postes fortifiés de la frontière d'Asie. Je trouve cette preuve dans le roman même de Sinouhît. En effet, celui-ci, après avoir fait connaître qu'il a atteint *Ȧnbou-ḥeq*, ajoute immédiatement après qu'il est obligé, pour ne pas être découvert par la garde du château, *ḥât*, de se tenir caché dans les taillis. Comme on l'a reconnu depuis longtemps, le mot *ḥât*[1] est ici une variante de *Ȧnbou-ḥeq*. La preuve nous est donnée par l'Ostracon du Musée du Caire, qui porte pour ce passage *Ȧnbou* au lieu de *ḥât*. Le sens de la phrase n'étant pas douteux, il est évident que c'est bien d'une forteresse nommée *Ȧnbou*, dont il s'agit.

Un document du temps de Séti II apporte un nouveau témoignage à mon hypothèse. Le papyrus Anastasi V raconte qu'un fonctionnaire égyptien est à la poursuite de deux serviteurs évadés; parti des *halles du palais royal*, il arrive le lendemain à la forteresse (*segar*) de Tekou; poursuivant sa route, ce fonctionnaire parvient à un poste nommé *Khetem* , où il apprend que les fugitifs sont entrés dans , ce que Chabas traduit par : « l'enceinte septentrionale du Migdol de Séti II ». Cette interprétation du texte supposerait plusieurs enceintes.. Cependant je ne crois pas que c'était là la pensée de l'éminent égyptologue; Chabas a voulu donner un sens à un membre de phrase confus par lui-même. Je pense qu'il faut considérer les deux termes  *Ȧneb* et  *Migdâl* comme un pléonasme. *Ȧneb* et *Migdâl* sont deux mots, l'un égyptien,

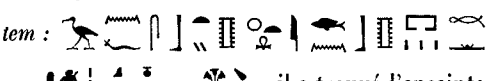
[1] C'est aussi le sens qu'a conservé le mot arabe حَيط *ḥayyaṭ*, حَائِط *ḥâ'iṭ* « qui garde ou protège; un mur, une enceinte » (Lane, *Dict. arabe*, p. 671).

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

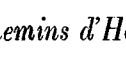
l'autre sémitique, ayant le même sens : enceinte, rempart, forteresse, citadelle[1]. Je présume que le scribe, par négligence ou simplement par ignorance, a tracé à la suite l'un de l'autre les deux termes sans se soucier de leur valeur propre. Je traduis donc : « la forteresse septentrionale de Séti II », ce qui équivaut à  « la forteresse de Ramsès II », *Khetemou* étant synonyme de *Migdâl*.

Maintenant je ne veux pas quitter ce texte sans montrer ses analogies avec le début du récit de l'Exode : « Les enfants d'Israël partirent de Ramsès dans la direction de Succoth..... Et ils partirent de Succoth et campèrent à Etham, à l'extrémité du désert. » En juxtaposant les deux textes on observe que le même itinéraire a été suivi par le fonctionnaire égyptien et par les Israélites au début de l'*Exode*. Tous les deux partent d'un point du territoire égyptien, qui n'était certainement pas le même, mais se trouvait dans les mêmes parages, à la tête du ouâdî Toumîlât. Ils le suivirent jusqu'à Tekou = Succoth, vraisemblablement Tell el-Maskhoutah, et de là, descendirent à travers le plateau argileux d'el-Guisr, jusqu'à Etham = Migdol de Séti = Ânbou = Zarou à l'extrémité du désert. Cette route n'était pas la voie ordinaire des Philistins ou Chemins d'Horus, dont j'ai parlé précédemment. Elle était un peu plus longue, il est vrai, mais peut-être plus facile; par son passage dans le ouâdî Toumîlât elle offrait plus de commodités aux voyageurs. Encore aujourd'hui la plupart des caravanes se rendant à Zagazig empruntent cette voie de préférence à celle de Salahieh et Faqous; seulement au lieu de toucher Tekou, comme elles le faisaient autrefois, elles se rendent maintenant à Ismaïliah, qui a remplacé commercialement l'antique cité égyptienne.

Après un séjour prolongé parmi les tribus bédouines du *Tennou*, dans la région orientale de l'Arabie Pétrée, Sinouhît est enfin admis à rentrer en Égypte. Avant de quitter le pays, Sinouhît règle ses affaires avec ses amis les Bédouins et laisse tous ses biens à son fils aîné. Ceci fait, il ordonne son

[1] Je trouve encore un second exemple de ce double emploi dans Piankhi, l. 83, où le mot *sebtî*, synonyme de *Ânbou*, est associé avec *Khetem* :  « il a trouvé l'enceinte de Ânbou pleine de soldats vaillants de la terre du Nord ». Je considère Ânbou comme nom de lieu. Il serait par conséquent le *Ânbou* méridional opposé à Ânbou septentrional d'Anastasi. Cette forteresse est à chercher à l'entrée du Fayoum ou dans les environs.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

départ. « J'arrivai, dit-il, aux *Chemins d'Horus* . Le commandant était là entouré de sa garde. Il envoie un messager au palais royal pour annoncer mon retour. Sa Majesté envoie le chef des cultivateurs de la maison royale avec des chalands chargés de cadeaux du roi pour les Satiou (Bédouins) venus avec moi pour me conduire aux *Chemins d'Horus*. J'interpellais chacun de ces hommes par son nom; chaque ouvrier selon son métier. (Ensuite) je prenais la route (d'Égypte) et les vents m'emportèrent..... J'atteignis le bourg de *Thet-tâoui*[1]. »

Le tableau tracé par Sinouhît de son retour est intéressant. Une tradition arabe, rapportée par Maqrîzî, fait un semblable récit au sujet de la famille de Joseph : « Joseph, dit-on, avait placé des gardes à tous les points extérieurs de l'Égypte et, quand la sécheresse s'abattit sur la Syrie, les frères de Joseph, partis pour aller s'approvisionner en Égypte, arrivèrent à el-ʿArîsh. Le chef des gardes de ce territoire écrivit à Joseph, et l'informa que les fils de Jacob le Cananéen désiraient pénétrer en Égypte par suite de la sécheresse qui désolait leur pays. En attendant la réponse de Joseph, ses frères se bâtirent un abri pour se garantir du soleil et l'endroit prit ainsi le nom d'el-ʿArîsh. Joseph ayant écrit et accordé l'autorisation de poursuivre leur voyage, il leur arriva ce qui est rapporté dans le Coran[2]. » Un fait à retenir : c'est le changement du nom de lieu *Ḥor-Ḥarou* en celui d'El-ʿArîch. Nous n'attacherions aucune importance à ce fait si nous ne connaissions pas un autre exemple de cette substitution.

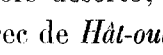
Diodore, et à sa suite Strabon, racontent que pour punir les brigands, le roi éthiopien Actisanès, vainqueur d'Amasis, se comporta envers eux d'une manière singulière. « Il ne condamna pas les coupables à mort, mais il ne les lâcha pas non plus entièrement impunis.....; il fit couper le nez aux

[1] Ce passage de Sinouhît montre que l'on pouvait aller en barques du Nil à *Ḥor-Ḥarou*. C'est probablement ce qui a fait dire à M. Gardiner que cette localité se trouvait sur la branche Pélusiaque. D'après tout ce que j'ai dit, à savoir : Zarou = Avaris = Ḥor-Ḥarou, il est clair que ce canal est identique à celui qui passait à Zarou, figuré par Séti Ier au temple de Karnak, et désigné par le mot *Ta-denat* « la coupure ». Ce serait encore lui qui, sous la dénomination *Pa-Zedkou* « le canal (?) », est nommé dans le siège d'Avaris, ville prise aux *Âmou* par le général Ahmès-si-Abina. Dans l'attaque la marine joue un rôle important. Le texte de Sinouhît nous apprendrait ainsi que l'origine du canal remonterait, pour le moins, à la XIIe dynastie.

[2] Maqrizi, trad. Bouriant, p. 623.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

coupables, les envoya à l'extrémité du désert, et les établit dans une ville qui, en souvenir de cette mutilation, a pris le nom de *Rhinocorura*, située sur les frontières de l'Égypte et de la Syrie, non loin des bords de la mer[1]. » Ce récit, on le retrouve à peu près identique dans un décret rendu par Horemheb, dernier roi de la XVIII^e^ dynastie. Cette fois ce n'est plus Rhinocorura (El-Arîch) qui est le lieu de déportation, mais la forteresse de Zarou. La loi châtiait sévèrement les gens coupables de pillage, rapine, oppression des pauvres, prévarication : pour ces actes, les condamnés avaient le nez coupé[2].

Bien qu'un peu différente, Josèphe, d'après Manéthon, rapporte une tradition analogue, dont l'origine paraît la même. Il s'agit ici des Impurs et des Lépreux condamnés aux carrières, et décimés par les excès de travail pénible qu'ils étaient obligés de fournir. « Le roi consentit à leur donner pour retraite Avaris alors déserte, autrefois habitée par les Pasteurs[3]. » Avaris est l'équivalent grec de *Hât-ouârt*,  « la ville du départ », des textes égyptiens. J'ai déjà dit ailleurs que je considère cette ville comme identique à Zarou. Mon opinion repose sur plusieurs faits que je présenterai dans un chapitre spécial. Pour le moment il suffit de constater le rapport existant entre les diverses relations. Il reste maintenant à expliquer la raison du changement du nom de lieu, ou autrement, connaître la cause qui a fait substituer Rhinocorura à Zarou. Je crois trouver la solution de ce petit problème dans les diverses positions de la frontière. Au temps d'Horemheb, je devrais dire pendant tout le Moyen et le Nouvel Empire, la limite de l'Égypte était l'isthme de Suez, avec Zarou comme centre politique et militaire. Les Grecs et les Romains ayant colonisé le territoire du Djifâr, demeuré jusque-là terre inculte, à peu près comme on le voit aujourd'hui, reportèrent la limite effective de l'Égypte jusqu'à Rhinocorura, c'est-à-dire au ouâdî el-Arîch. Les légendes et traditions historiques ont suivi la même évolution. C'est ainsi que Rhinocorura devint l'héritière d'un fait appartenant en propre à Zarou. On pourrait également supposer que la prison militaire, auparavant à Zarou, fut transportée à Rhinocorura en même temps que la frontière. Mais cette opinion me semble insoutenable. Quant à l'origine de Rhinocorura « nez coupé », rapportée

[1] Diodore, I, 60; Strabon, XVI, 19.

[2] Bouriant dans *Rec. de trav.*, VI, p. 43, l. 17-22; M. Muller, *Egyptological Researches*, pl. 92.

[3] Th. Reinach, *Textes*, p. 29.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

par Diodore de Sicile et Strabon, c'est une invention purement grecque, obtenue par la ressemblance fortuite d'un mot égyptien, peut-être sémitique, avec les mots grecs *ῥῖνός* et *κολοὐρά*. C'est un procédé connu et usité fréquemment par les Grecs en géographie; aussi n'est-il besoin d'aucun autre commentaire. Malheureusement, sous cette transformation, le mot égyptien reste à découvrir.

Revenons maintenant aux « Chemins d'Horus ». D'après le sens du texte de Sinouhît, il est évident qu'il s'agit bien d'une localité portant le nom de « Chemins d'Horus », et non pas de la route traditionnelle suivie par le dieu Horus à la poursuite de son frère Set. Mais il est encore évident que ce nom de lieu dérive du nom de la route. En conséquence, la ville, les « Chemins d'Horus », est à chercher sur la route, et d'après le récit de Sinouhît, sur la frontière. Et cette situation correspond, comme nous venons de le voir, en tout point à Zarou. Les Chemins d'Horus seraient donc une autre dénomination de cette localité.

Je ne crois pas, comme l'a supposé M. Maspero [1], que les « Chemins d'Horus » soient représentés par le site de Tell el-Her « la montagne d'Horus ». Ce lieu entre Péluse et Zarou n'a jamais été le passage des caravanes allant de l'ouest à l'est. Pour moi, je pense que le nom de *Ḥer* est la transcription exacte de l'hébreu הַר ou הוֹר signifiant « une montagne, un mont », ou du mot égyptien  *ḥer*, qui comporte également le sens de « élevé, supérieur; région haute, sommet, etc. ». Le Tell el-Her serait par conséquent le « Tell élevé », ou exactement « la montagne de la montagne ». La même expression se retrouve pour désigner le lieu où mourut Aaron, *Hôr hâ Hâr* (*Nombres*, XXXIV, 7, 8).

Tell el-Her est l'ancienne *Magdolum* de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il est situé à mi-chemin de Péluse à Sile (= Zarou), sur la route de Péluse à Serapiu. C'est une forteresse occupant le sommet d'un petit plateau, de 100 mètres de côté à la base. De cette construction il ne reste que la plate-forme sur laquelle reposait l'édifice; elle est haute de 6 mètres, avec plans inclinés; son sommet mesure 80 mètres de côté. Elle est en terres battues et briques crues. Des bâtiments du fort il ne reste que les arasements des murs en briques cuites. Un sondage que j'ai effectué au centre de la plate-forme et que j'ai mené verticalement jusqu'au sol naturel n'a donné que des objets allant de l'époque

[1] MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhît*, p. XLV.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

saïte à la période romaine. Les quelques monuments de l'art égyptien trouvés dans ce lieu appartiennent à cette époque. Donc rien ne prouve que le fort soit plus ancien que les rois saïtes. En outre, je n'ai relevé aucune trace de construction ou de mur antérieurs à cette date. Tell el-Her était un des nombreux fortins barrant l'isthme, et s'échelonnant de distance en distance. Il ne faudrait pas confondre *Magdolum* de l'*Itinéraire* avec les *Migdol* de la Bible, de Séti Ier, de Ramsès II, de Ménephtah et de Ramsès III. L'un de ces Mîgdol désignait Zarou, l'autre vraisemblablement Tekou, dans le ouâdî Toumîlât. Les autres *Migdol* de la région, cités par les textes ou par les auteurs, n'étaient, comme le *Magdolum* romain, que des postes secondaires, plus ou moins importants, subordonnés aux grandes citadelles. Deux autres petits fortins, l'un au sud, *El-Bourg*, l'autre au nord, *Tell Abou-Bassal*, formaient avec *Magdolum* la ligne défensive entre Péluse et Zarou. C'est à sa position élevée et découverte, qui le montre de très loin — de sa terrasse on aperçoit Péluse, distante de 15 kilomètres — que Tell el-Her doit son nom.

M. A. H. Gardiner, en prenant le nom de *Ḥor-Ḥarou* dans sa signification de place forte, suppose que cette localité était située près d'El-Qantarah. Sur ce point je suis pleinement d'accord avec lui; mais je n'accepte pas le petit commentaire qu'il donne des lieux. Pour m'expliquer, je crois nécessaire de reproduire le passage : « Sinuhe's return journey followed the « way of the land of the Philistines » at a later date the regular military road to and from Syria. He reaches the frontier of Egypt at the garrison-town of Wawet-Hor (Ḥor-Ḥarou) « The ways of Horus », now known to have been situated near El-Kantara on the branch of Nile[1]. » Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, la route des Philistins, comme Ḥor-Ḥarou, passait à Zarou. Mais ce ne fut pas, comme le pense M. Gardiner et avec lui d'autres savants, la route militaire de la dernière époque. La route par Zarou, à l'époque des dynasties égyptiennes, depuis l'Ancien Empire, était la grande voie commerciale et stratégique de l'Égypte avec l'Asie. C'était aussi la grande route des invasions asiatiques. Ceci est certifié par les documents égyptiens qui nous apprennent que les rois conquérants des XVIIIe et XIXe dynasties formèrent leur armée et partirent de Zarou à la conquête de la Syrie. Séti Ier, vainqueur heureux de la

[1] Alan H. Gardiner, *Notes on the Story of Sinuhe*, dans *Rec. de trav.*, vol. XXXVI, p. 208.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Palestine et de la Syrie, entre en Égypte à Zarou[1]. Les nécessités et les besoins de communications avec les pays riverains de la Méditerranée créèrent la route du littoral et des villes nouvelles. Cette voie dura autant que la domination grecque et romaine; elle s'est maintenue encore pendant les premiers siècles de la conquête arabe, pour disparaître de la carte au XII^e siècle. C'est à partir de cette date que l'historien Maqrîzî[2] dit que la route intérieure fut employée pour la première fois. Ce changement est prouvé par les récits des voyageurs. Comme on le voit, c'est une erreur de croire que la voie du littoral est la plus ancienne. Cette faute, répandue par les historiens arabes, a été acceptée sans contrôle par les historiens modernes. De plus, M. Gardiner admet, sans preuve, que *Ḥor-Ḥarou* était située sur la branche Pélusiaque. J'ai déjà formulé ma pensée à ce sujet. Mais il est à remarquer que la branche Pélusiaque est loin de Qantarah. Le point le plus près se trouve à l'ouest de Tell Defenneh, à 5 heures environ de marche au nord-ouest de Qantarah. Jamais la route de Syrie n'a passé par là; au contraire, elle inclinait vers le sud-ouest, en se dirigeant vers la ville de *Phacusa,* également sur la branche Pélusiaque, et première localité que l'on rencontrait après avoir quitté Qantarah. Mais c'est une longue journée de marche pour atteindre ce point. En outre, ni l'une ni l'autre de ces deux localités ne répondent au problème posé qui fixe *Ḥor-Ḥarou* sur la frontière. Pour ma part, je ne vois que Zarou qui satisfait aux conditions requises par l'itinéraire de Sinouhît.

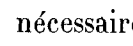
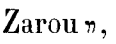
Je crois avoir suffisamment démontré ce qu'étaient à l'origine les *Ànbou;* il me reste à étudier les documents désignant *Ànbou* comme nom de ville. Dans le roman de Sinouhît, où Ànbou apparaît pour la première fois, il semble bien que là il s'agit d'une localité et non, comme on l'a interprété, d'une ligne de postes barrant la frontière. Mais le document pouvant recevoir une double interprétation, je signalerai d'autres inscriptions qui lèvent tous les doutes à cet égard.

1° D'abord, dans les documents, on trouve le nom d'un district appelé  *Ànbou,* son chef-lieu était  *ànеb.* Si *ànеb,* masculin de *ànbou,* est

[1] Le papyrus Anastasi IV, pl. I, l. 10, dit explicitement :  «le pays de Khar s'étend de Zarou à Joppé». Khar étant un pays étranger, il est clair que Zarou marque la frontière.

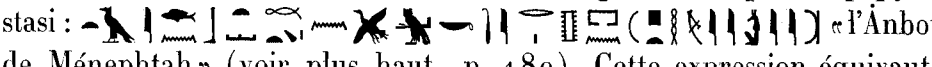
[2] Maqrizi, traduction Bouriant, p. 669-670.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

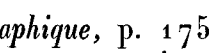
la même ville que Zarou, comme je le suppose, le territoire de Ânbou doit nécessairement correspondre aux  « terres marécageuses de Zarou », appelées ailleurs  « Champs d'Horus ». Brugsch avait identifié cette ville, et par suite le territoire, avec Gerron des auteurs classiques et Chour de la Bible. J'ai déjà montré dans ces *Notes* que Chour est la transcription hébraïque de Zarou. Gerron, sur les bords de la mer Méditerranée, à l'ouest du lac Baudouin, représenté aujourd'hui par les ruines d'El-Mahemdiah, est de fondation grecque; son plein épanouissement et les monuments que j'ai découverts (thermes, temple, autels) appartiennent à l'époque romaine. Pour cela, l'identification de Gerron avec Zarou, dont l'ancienneté n'est pas discutable, est inacceptable. Le district de Ânbou correspond-il exactement au territoire de *Sekhet-Ḥor,* aux « terres marécageuses d'Horus »; ou bien Ânbou est-il l'équivalent du nome *Khent-âbet* des listes géographiques? Nous ne pouvons pas, pour le moment, répondre à cette double question. Cependant, il semble bien que le territoire de *Ânbou* se rapprochait bien plus du territoire de *Chet-Ḥor* que du nome *Khent-âbet,* dont nous ignorons les limites, mais paraissant avoir été très étendu, du moins à l'origine.

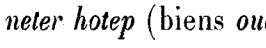
2° Papyrus de Londres (Lepsius, *Denkmäler,* texte de Naville, V, p. 393):  « le chef des travailleurs de Ânbou, aux temps du roi Hesepti. Cette image mystérieuse est agréable à voir ». D'après ce texte, la fondation de Ânbou serait très ancienne puisqu'elle remonterait au moins au roi Hesepti, le cinquième de la Ire dynastie. Ici la tradition est d'accord avec les résultats historiques, qui attribuent au Delta les commencements de la civilisation égyptienne.

3° Stèle de Ménephtah (Lacau, *Stèles du Nouvel Empire,* n° 34025, l. 3-4):  « pour ouvrir les portes d'Ânbou ».

4° Chabas, *Recherches sur la XIXe dynastie,* p. 122; d'après le papyrus Anastasi:  « l'Ânbou nord de Ménephtah » (voir plus haut, p. 189). Cette expression équivaut à Ânbou-ḥeq.

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5° Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 175 :  « Horus seigneur de Mesen, dieu grand dans Ànbou du Nord ». Cet *Ànbou* est opposé à *Ànbou* du Sud, qui se trouvait, d'après la stèle de Piankhi, l. 83, au sud de Memphis, vers l'entrée du Fayoum.

6° Stèle de Psamétiq Ier dans *Zeitschrift für Aegyptologie*, vol. 35, p. 7, l. 25 : Le roi donne comme *neter hotep* (biens *ouakfs*) à  « Pa-Ànbou, 50 outen de pains ».

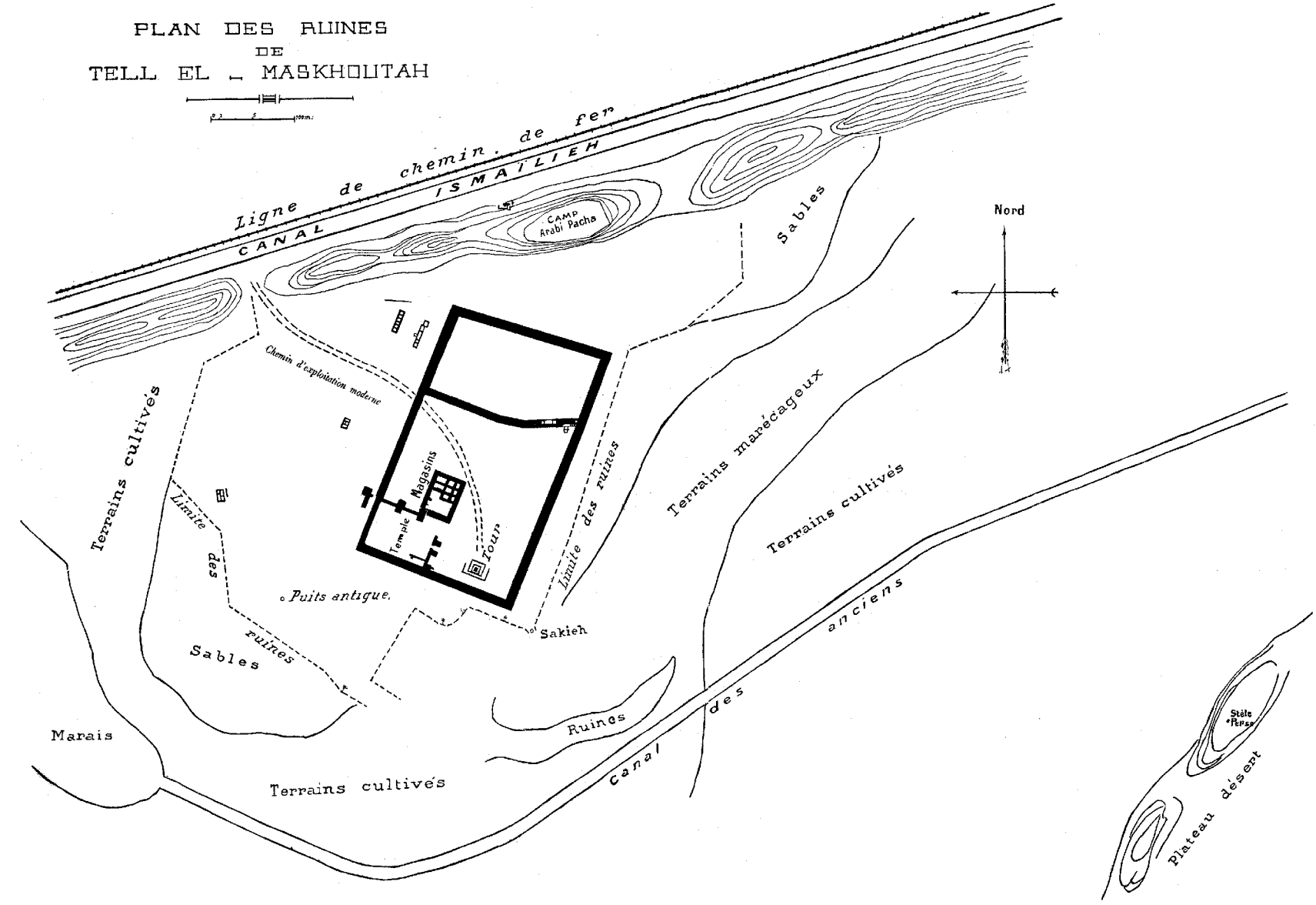
On voit que dans tous ces exemples, il n'est nullement question d'une muraille, ou d'une succession de postes fortifiés, mais seulement d'une ville importante qui portait le nom de Ànbou. En outre, je pense avoir montré d'une manière absolue que les noms de Ànbou, Zarou, Khetem, ou Pa-Ḥor, Mesen, sont synonymes et ne sont que des appellations diverses d'une même localité : soit sous une dénomination religieuse, soit au contraire sous un nom désignant la fonction militaire de la ville.

J. Clédat.

(*A suivre.*)

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 18 (1921), p. 167-197 Jean Clédat
Notes sur l'isthme de Suez (§ XII-XV) [avec 1 planche].
© IFAO 2026



BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net